DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 5 octobre 2009

APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Accusé de réception de la préfecture en date du mercredi 07 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090406

URBANISME ET AFFAIRESAPPROBATION DE LA MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCALIMMOBILIERESD'URBANISME (PLU)

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 123-13 et R.123-19;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 21 septembre 2007 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU);

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 avril 2008 ayant approuvé la première modification du PLU ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 février 2009 ayant approuvé la deuxième modification du PLU :

Vu l'arrêté de Madame le Maire en date du 18 mai 2009 soumettant à enquête publique le projet de modification n° 3 du PLU ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant que la modification du PLU telle qu'elle est présentée au Conseil municipal est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du Code de l'Urbanisme ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider d'approuver le projet de modification du PLU, tel qu'il est annexé à la présente ;

Il est précisé par ailleurs que :

- la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera en outre insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;
- la présente délibération deviendra exécutoire :

dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au contenu de la modification du PLU, ou dans le cas contraire, à compter de la prise en compte de ces modifications ;

après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 5
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour Madame le Maire de Niort Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL